

Vigilance ORANGE ORAGE de 16h00 à 04h00

ALGOET Clemence PREF15-CAB <clemence.algoet...

jeudi 27 août 2026 à 08:54

réception

À : liste mairies

Cc : Liste COMMUNAUTES DE COMMUNES , HELARD Romain SP ST FLOUR , LLINARES Lucy PREF15-CAB , caroline.maury@cantal.gouv.fr , ROME Francis SP ST FLOUR , LOUIS Christine SP MAURIAC , BARBEROT Christine PREF15-CAB , MAVIER Agathe SP MAURIAC , DUBUISSON Pauline PREF15-CAB

Mesdames, Messieurs les maires

Le département du Cantal est actuellement placé en **vigilance jaune ORAGE** depuis 6h et jusqu'à 16h puis passera en **vigilance orange ORAGE de 16h00 à 04h00 vendredi 28 aout**, puis de nouveau en **jaune** de 04h à 11h .

Évolution de la situation:

Jeudi après-midi, une dégradation orageuse marquée va concerner l'ouest de l'Auvergne puis s'étendre jusqu'à l'ouest de Rhône-Alpes en soirée et dans la nuit de jeudi à vendredi.

Dans la matinée quelques ondées orageuses peuvent se produire. Elles sont sans sévérité particulière.

Dans l'après-midi, une nouvelle salve orageuse plus marquée se met en place sur l'Auvergne. Ce risque orageux s'étend à l'ouest de Rhône-Alpes en soirée et première partie de nuit.

Ces orages sont potentiellement violents. Ils pourront localement donner :

- de la grêle de taille moyenne à grosse (5 cm),
- de très fortes rafales de vent, pouvant dépasser 110-120 km/h,
- de fortes intensités de pluie pouvant générer des problèmes de ruissellement,
- une forte activité électrique.

A noter que très localement des phénomènes tourbillonnaires sont possibles.

Dans un second temps, durant la nuit de jeudi à vendredi, un front pluvio-orageux va traverser l'Auvergne. Ce front se décale lentement vers l'est vendredi matin et stationne quelques heures ; De forts cumuls de pluie sont susceptibles de se produire sous ce front.

Au vu de cette situation, il convient de faire preuve d'une plus grande vigilance, en particulier si des manifestations ou rassemblements en extérieur sont organisés ce jour sur votre commune. Il vous appartient d'évaluer l'opportunité de leur maintien, de leur report ou de leur mise à l'abri.

Vous pouvez également pré-mobiliser vos services techniques et d'intervention afin qu'ils soient prêts à

intervenir rapidement en cas de dégâts ou de nécessités locales.

Le bureau de la sécurité civile reste à votre disposition,

Cordialement,

Clémence ALGOET

Chef du Bureau de la Sécurité Civile

Tél : 04 71 46 23 20 - Mobile : 06 74 99 16 29

www.cantal.gouv.fr

Cabinet - Direction des sécurités



